



**4B. Plan des SUP**

Version pour approbation

GONNEVILLE-SUR-SCIE

Echelle : 1/5000

pièce n° 1 2 3 4 5

VERSION POUR APPROBATION -  
MARS 2026



**1. HABILLAGE**

- Limite parcellaire (PCI Vecteur Millésime 2025)
- Bâti

**2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE**

**SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits**

- AC1 - Élément générateur de la servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Élément générateur de la servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

**SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels**

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

**SERVITUDES ASI - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales**

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

**PMI - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)**

- PPRN Bassin Versant de la Sâne et de la Vienne
- PPRN Austreberthe Saiffimbec
- PPRN Bassin Versant Scie
- PPRN Cally

**I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité**

- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

**T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées**

- T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées

**II : La commune est concernée par la servitude relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz**

